

28. Question de Madame Leïla LAHSSAINI, conseillère communale, du 21 mai 2024 -- Vraag Mevrouw Leïla LAHSSAINI, gemeenteraadslid, van 21 mei 2024.

Commémoration du 8 mai

Le 8 mai représente une date historique. Il s'agit du jour où l'Allemagne nazie a été vaincue en 1945.

Le 8 mai est un jour férié dans de nombreux pays européens, comme en France par exemple. En Belgique, il ne s'agit plus d'un jour férié dans l'enseignement et sa commémoration s'est peu à peu estompée. Aujourd'hui, la coalition 8 mai, composée notamment d'anciens résistants ou leurs descendants, de syndicalistes, d'associations ou d'artistes, se mobilisent pour commémorer le 8 mai et en faire à nouveau un jour férié.

Pourriez-vous m'indiquer quelles commémorations auront lieu à Schaerbeek autour de cette date du 8 mai et visant à commémorer la victoire de la lutte contre le fascisme et la résistance à l'occupation nazie ?

Les monuments et lieux symbolisant cette résistance présents sur le territoire de la commune sont-ils répertoriés et cette liste est-elle accessible ?

Réponse :

Nous avons bien reçu votre question écrite relative à la Commémoration du 8 mai

- Depuis 1983 le 8 mai n'est plus un jour férié
- Nous commémorons le 1 novembre avec la visite de tous les monuments en souvenir de ceux qui sont mort pour la patrie
- Nous avons eu une magnifique exposition 'Résister pour Exister' au mois de mars dans notre hôtel communal avec un excellent travail des écoles sur le **devoir de mémoire**
- Nous avons inauguré cette année la Plaque Houffalize, place de Houffalize
- Nous avons inauguré une plaque commémorative pour Edith Cavell au cimetière de Schaerbeek
- Et finalement nous avons une toute nouvelle brochure « Schaerbeek 1914-1918 & 1940 -1945 qui se trouvait sur les bancs du conseil communal en mai